



CONSEIL MUNICIPAL

DU 30 janvier 2023

Date d'affichage : 01/02/2023

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le 30/01/2023 à 20h30, le conseil municipal de Saint-Vidal régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Gérard GROS, Maire.

Étaient présents : Gérard GROS, Christophe BLANCHARD, Céline BROCC, Marion BUISSON, Franck FOURY, Karine FRADET, Christian JOUSSERAND, Nicolas MAGNE, Marie-Luce PAGES, Emmanuel PUCHARD, Yannick RAYNAUD, Jérôme VEYSSEYRE, Vincent VIALLET

Étaient excusés : Mme JOURDE Maryline, M. MASSON Nicolas

Secrétaire de séance : Marie-Luce PAGÈS

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, Monsieur Gérard GROS déclare la séance ouverte.

Délibération n° 01/2023 : approbation du procès-verbal de séance du conseil municipal du 12/12/2022 : Adoptée

Vote : Unanimité

Délibération n° 02/2023 : Compte-rendu de décisions prises par le maire: Adoptée

Vote : Unanimité

Délibération n° 03/2023 : Budget COMMUNE : approbation du compte de gestion 2022 : Adoptée

Vote : Unanimité

Délibération n° 04/2023 : Budget annexe CHERBAUD : approbation du compte de gestion 2022 : Adoptée

Vote : unanimité

Délibération n° 05/2023 : Budget principal : Approbation du compte administratif 2022 : Adoptée

Vote : unanimité

Délibération n° 06/2023 : Budget annexe CHERBAUD : approbation du compte administratif 2022 : Adoptée

Vote : unanimité

Délibération n° 07/2023 : Affectation du résultat de fonctionnement 2022 COMMUNE SAINT-VIDAL : Adoptée

Vote : unanimité

Délibération n° 08/2023 : Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022 BA CHERBAUD: Adoptée

Vote : unanimité

Délibération n° 09/2023 : Travaux d'extension basse tension pour alimentation BT d'un coffret de prises au bourg: Adoptée

Vote : unanimité

Délibération n° 10/2023 : Enfouissement Télécom à LOCUSSOL: Adoptée

Vote : unanimité

Délibération n° 11/2023 : Modification des délégués locaux du CNAS au 01 01 2023: Adoptée

Vote : unanimité

Délibération n° 12/2023 : APPROBATION de la Charte de gouvernance de la Communauté du Puy-en-Velay: adoptée

Vote : unanimité

Délibération n° 13/2023 : Montant de la participation communale et modalité de règlement pour la cantine scolaire école de SANSSAC L'ÉGLISE : Adoptée

Vote : unanimité

La séance a été levée à : 22h30 L'intégralité des délibérations peut être consultée en mairie aux heures d'ouverture. Publié le 01/02/2023